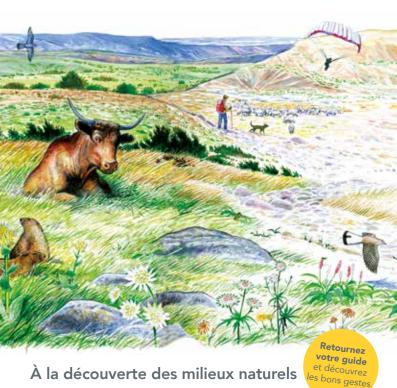
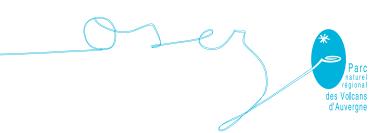


NATURE EN POCHE





CARTE D'IDENTITÉ

Date de création : octobre 1977

Région : Auvergne

Départements : Cantal (15) / Puy-de-Dôme (63)

Territoire: 147 communes

Accès : Clermont-Ferrand, Aurillac, Saint-Flour

Superficie : près de 400 000 hectares

Nombre d'habitants : environ 90 000 habitants

BIENVENUE DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE!

Façonné par le volcanisme puis l'activité humaine, ce territoire de moyenne montagne est un véritable livre de géologie à ciel ouvert. Cinq entités naturelles composent ce territoire aux paysages remarquables : les dômes et cratères de la Chaîne des Puys, les crêtes du Sancy, le plateau verdoyant de l'Artense, les grands espaces du Cézallier et l'imposant Massif cantalien, plus grand stratovolcan d'Europe.

LE PARC ET LES RÉSERVES NATURELLES VOUS ACCUEILLENT



LA NATURE ET L'HOMME DANS LE PARC

Étagement végétal et adaptation des activités humaines

Situé à une altitude comprise entre 400 et 1 886 m, le Parc des Volcans d'Auvergne est doté d'un climat majoritairement montagnard à tendance atlantique.

La température moyenne décroît en général de 0,65°C par 100 m d'altitude et les précipitations augmentent.

Ainsi, on relève 8°C de température moyenne annuelle vers 850 m et 6,5°C vers 1 100 m.
Ces conditions climatiques et la topographie impliquent un étagement de la végétation qui va du collinéen au subalpin.
Les sociétés humaines se sont, elles aussi, adaptées à ces contraintes de vie et ont su tirer leur subsistance de terrains

L'objet de ce guide est de vous aider à repérer les milieux naturels, mais façonnés et entretenus par l'homme, qui caractérisent le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne.

assez rudes.

- A Étage collinéen (chênaie), < 800 m
- B Étage montagnard (hêtraie sapinière), de 800 à 1 450 m
- C Lande

- D Étage subalpin (pelouse), au-dessus de 1 450 m
- Milieux rocheux
- E Zones humides
- G Habitat permanent, 1 000 m max



LA FORÊT COLLINÉENNE : LA CHÊNAIE

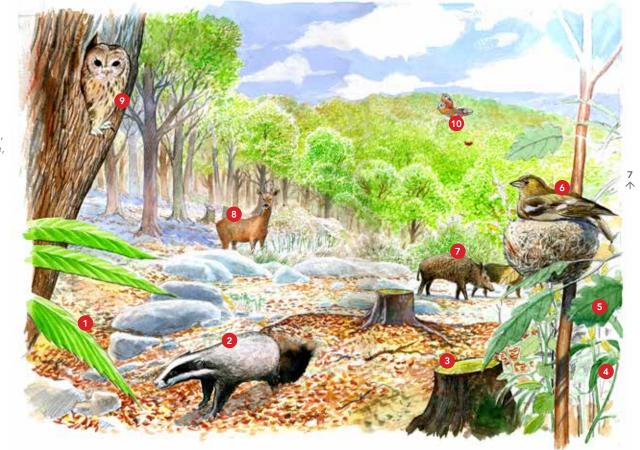
Cette forêt occupe les marges du Parc des Volcans d'Auvergne en dessous de 900 m. A l'ouest, où le climat est plus humide, le Chêne pédonculé est souvent associé au hêtre. A l'est, le Chêne sessile est caractéristique des coteaux granitiques secs.

>>> OÙ LA VOIR ?

Hêtraie chênaie : forêts morcelées de l'Artense, Chênaie à Chêne sessile : vallée de Rentières, gorges de la Monne, versants des Couzes...

Chênaie à Chêne pédonculé : cheire du Puy de Côme

- 1 Châtaigner
- 2 Blaireau
- 3 Exploitation forestière :
 - Bois de chauffage,
 - Piquets de clôture,
 - Bois d'œuvre (ameublement, charpente...).
- 4 Mélampyre
- 5 Chêne sessile
- 6 Pinson des arbres (femelle)
- 7 Sanglier
- 8 Chevreuil
- 2 Chouette hulotte
- 10 Paon du jour





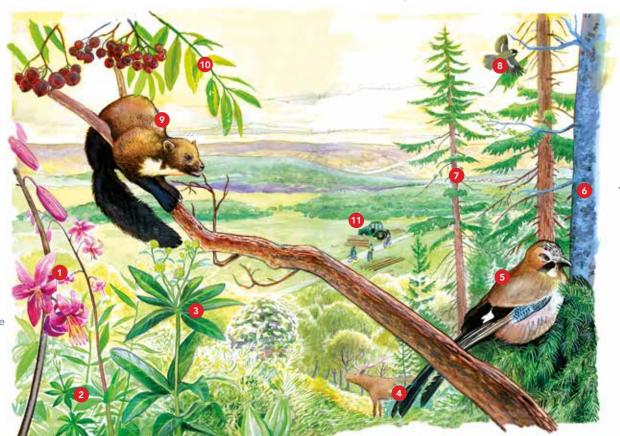
LA FORÊT MONTAGNARDE : LA HÊTRAIE

Le hêtre est l'essence dominante des forêts originelles du Parc, en peuplement pur ou en association avec le sapin, pour les secteurs les plus froids et plus humides de l'étage montagnard.

- 1 Lis martagon (espèce protégée)
- 2 Aspérule odorante
- 3 Euphorbe d'Irlande
- 4 Cerf élaphe
- 8 ↑ 5 Geai des chênes
 - 6 Hêtre
 - 7 Sapin pectiné
 - 8 Mésange noire
 - 9 Martre des pins
 - 10 Sorbier des oiseleurs
 - 11 Exploitation forestière et activités de pleine nature (VTT)

>>> OÙ LA VOIR ?

La forêt domaniale de Maubert (Gorges de la Rhue, Tremouille), le versant nord de la Montagne de Bozat, à proximité du Capucin (le Mont Dore), hêtraie sapinière du Falgoux (Monts du Cantal), hêtraie sapinière du lac Pavin (Monts Dore, Besse)...



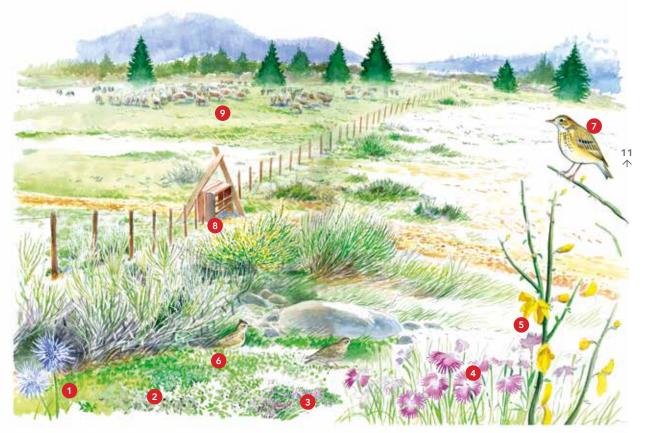
LA LANDE

Formation végétale caractérisée par la dominance de végétaux ligneux (contenant du bois) bas comme l'airelle-myrtille, la callune, les genêts, l'ajonc... La lande est un stade de transition entre la pelouse et la forêt. Elle est aujourd'hui parcourue et entretenue par de nombreux troupeaux sur tous les massifs du Parc des Volcans d'Auvergne.

- 1 Jasione des montagnes
- 2 Myrtille
- 3 Callune
- 4 Œillet de Montpellier
- 5 Genêt à balais
- 6 Alouette des Champs
- 7 Pipit farlouse
- 8 Franchissement de clôture pour randonnée pédestre
- 9 Estive bovine (race Salers ou Ferrandaise)

>>> OÙ LA VOIR ?

Etage montagnard : lande à callune du petit Puy de Dôme (estive d'Orcines), lande à genêt du Plateau de Laschamps (estive de Manson, Saint-Genès-Champanelle). Etage subalpin : les landes à myrtille du Puy Mary (estives bovine et ovine), du Col de la Croix Saint Robert (estive ovine).



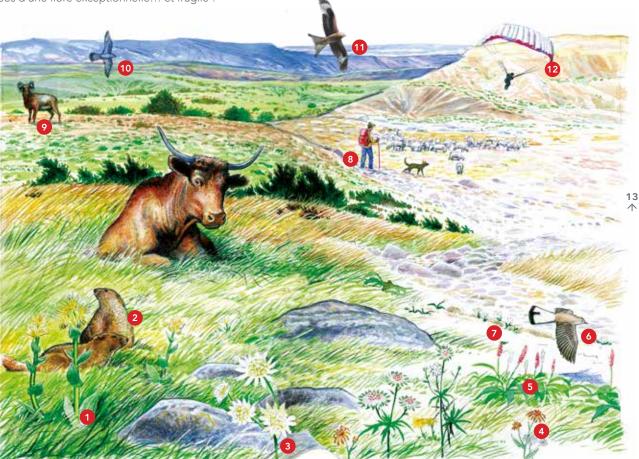
PELOUSES ET PRAIRIES SUBALPINES

Situées à une altitude supérieure à 1 450 m, les prairies subalpines sont dominées par de hautes herbes (Fétuque paniculée, Calamagrostis) et dotées d'une flore exceptionnelle... et fragile!

>>> OÙ LES VOIR ?

Crêtes du Sancy, du Massif Cantalien, sommet du Puy de Dôme...

- 1 Gentiane jaune
- 2 Marmotte
- 3 Grande Astrance
- 4 Séneçon doronic
- 12 5 Renouée bistorte
 - 6 Traquet motteux
 - 7 Pulsatille des Alpes
 - 8 Estive ovine et berger
 - 9 Mouflon
 - 10 Faucon crécerelle
 - 11 Milan royal
 - 12 Parapente



LES MILIEUX ROCHEUX

Ces zones sont bien représentées sur le territoire du Parc, notamment sur les massifs des Monts Dore et du Cantal. Les falaises et rochers abritent des espèces typiques.

>>> OÙ LES VOIR ?

Massifs du Cantal, des Monts Dore, Pays Coupés (gorges raccordant le plateau volcanique au val d'Allier).



- 2 Criquet ædipode
- 3 Joubarbe
- 4 Rougequeue noir
- 14 5 Apollon arverne
 - 6 Vipère péliade
 - 7 Saxifrage
 - 8 Hirondelle de rocher
 - 9 Hibou grand Duc
 - 10 Chamois
 - 11 Escalade



Dans le Parc des Volcans d'Auvergne, elles s'établissent souvent dans des cuvettes creusées par les glaciers quaternaires, ou bien d'anciens cratères d'explosions (maars) volcaniques. Les plus belles sont certainement les tourbières*! Ces milieux recèlent une grande diversité biologique.

>>> OÙ LES VOIR ?

Réserve naturelle de la Godivelle (Cézallier, La Godivelle), la Narse d'Espinasse (Chaîne des Puys, Saulzet-le-Froid), le lac de Bourdouze (Monts Dore, Besse), le lac de la Pignolle (Artense, Champs-sur-Tarentaine), les sagnes d'Apchon (Cantal, Apchon), le Jolan (Cantal, Ségur-les-villas)...

- 1 Trèfle d'eau
- 2 Comaret
- 3 Grenouille rousse (+ ponte)
- 4 Foulque macroule
- 16 ↑ 5 Droséra
 - 6 Orchis tacheté
 - 7 Bouleau
 - 8 Saule des lapons
 - 9 Pin sylvestre
 - 10 Laîche
 - 11 Tourbière
 - *Ecosystème particulier constitué d'une végétation originale et qui produit la tourbe. Cette dernière résulte de l'accumulation de débris végétaux peu décomposés.



En hiver, la nature semble figée par le froid et la neige, pourtant si vous prenez le temps et êtes attentifs, les indices de présence de la faune sauvage sont nombreux et faciles à observer. C'est aussi l'occasion d'utiliser vos jumelles et de vous initier à l'observation des oiseaux communs, plus accessibles grâce à l'absence de

feuillage!

- 1 Hermine
- 2 Tarin des aulnes
- 3 Voie de renard
- 4 Voie de lièvre
- 18 5 Ecureuils
 - 6 Bouvreuil pivoine
 - 7 Chamois

>>> COMMENT LA DÉCOUVRIR ?

Raquettes, ski de randonnée ou alpinisme... autant d'activités qui vous permettront d'observer la montagne en hiver. Faites-vous accompagner par des professionnels qui vous feront découvrir en toute sécurité la nature dans ce contexte hivernal...



19



« Des cœurs de nature »

Val de Cour, RNN Chastreix-Sancy

Ces sites prestigieux sont dotés d'un patrimoine naturel si
20 exceptionnel, que l'Etat français a choisi, en concertation avec

↑ les instances locales, de le protéger réglementairement. Les trois missions essentielles des réserves naturelles nationales sont de protéger, gérer et sensibiliser. Cette protection assure la bonne conservation des milieux, de leur faune et flore, pour notre plus grand plaisir et celui des générations futures. Les réserves naturelles sont aussi des territoires privilégiés pour la recherche scientifique et l'expérimentation de techniques de gestion innovantes.

Le territoire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne comprend 4 Réserves naturelles nationales qui ont chacune une réglementation spécifique. Certaines interdictions leur sont toutefois communes : cueillette des fleurs, pratique du VTT, camping et feux, dépôts d'ordures, circulation de véhicules motorisés, introduction ou destruction des végétaux et animaux... Les chiens sont interdits (excepté sur le sentier du GR30 pour la Réserve de Chastreix-Sancy où ils sont autorisés, tenus en laisse). Les activités de chasse et de pêche y sont réglementées, ainsi que la majorité des activités de pleine nature. N'hésitez pas à vous renseigner...

Bon à savoir : Les Réserves de Chaudefour, de Chastreix-Sancy et de La Godivelle ont développé l'accueil du public : maison de la Réserve avec espace muséographique, sentiers de découverte, livrets et dépliants, animations... Venez les découvrir !

Si dans tout espace naturel, le bon sens implique un comportement respectueux des milieux, des espèces et des activités humaines, ce comportement doit être particulièrement adapté dans des espaces protégés comme les réserves naturelles nationales.

- ➤ Réserve naturelle nationale de la vallée de Chaudefour 63790 Chambon-sur-Lac I Tél. 04 73 88 68 80 contact@reservechaudefour.fr
- ➤ Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle Réserve naturelle nationale du Rocher de la Jaquette En été: 63850 La Godivelle I Tél. 04 73 71 78 12 En hiver: Montlosier 63970 Aydat I Tél. 04 73 65 64 26 contact@reservegodivelle-jaquette.fr
- ➤ Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy 63680 Chastreix I Tél. 04 73 21 41 74 contact@reservechastreix-sancy.fr

www.reserves-naturelles.org



L'Apollon arverne, sous-espèce endémique d'Auvergne

